L'Institut Prf MC

Mission de l'Institut PRF

La mission de l'Institut consiste à développer le professionnalisme des entreprises membres du réseau des Professionnels en Rituels Funéraires (Réseau Signature PRF). Nous voulons également faire reconnaître l'excellence du travail de nos employés auprès de la population en favorisant l'innovation touchant les rituels funéraires.

Le Réseau, un organisme à but non lucratif, a mis en place cet Institut responsable de la formation ayant pour objectif de développer le professionnalisme et les rituels funéraires auprès du personnel travaillant déjà dans une entreprise funéraire.

Nos formations s'inspirent des exigences de la norme professionnel du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Déjà 100 personnes diplômées ont obtenu un titre professionnel. Toutes ces personnes font maintenant partie de l'Institut PRF.

Ces formations sont disponibles pour les personnes travaillant dans le milieu funéraire au sein d'une entreprise certifiée BNQ, membre du Réseau Signature PRF.

Jean Baillargeon
Directeur de l'Institut PRF
PRF agréé

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admissible à un programme de formation PRF la personne qui :

- possède un diplôme d'études secondaires (DES), d'études professionnelles (DEP) ou une formation jugée suffisante par l'institut.

  ou

- possède un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

  et

- répond aux conditions particulières d'admissions, le cas échéant, selon l'expérience professionnelle acquise dans le milieu funéraire.

FORMATION À DISTANCE

APPROCHE PERSONNALISÉE

CONTACTEZ-NOUS

Jean-Baillargeon, PRF agréé
jbexpertconseil@icloud.com

Transformez votre expérience en diplôme par une formation continue

Professionnel en rituels funéraires

Prf Partenariat Professionnel en Rituels Funéraires

Qu'est-ce qu'une démarche de reconnaissance des acquis professionnels?

Une démarche de reconnaissance des acquis professionnels permet aux personnes ayant les préalables scolaires de :

- faire valider leurs **acquis scolaires** ;
- faire reconnaître leurs **acquis extrascolaires** au regard des compétences attendues pour l'exercice de la fonction de travail ;
- recevoir la **formation manquante**, le cas échéant, selon une formule adaptée et personnalisée.

Qui peut bénéficier d'une telle démarche?

Toute personne détenant les préalables scolaires et une expérience significative dans le domaine funéraire pourrait bénéficier de la démarche proposée. Les candidates et les candidats potentiels doivent satisfaire aux conditions d'admission et démontrer leurs capacités à faire valoir leurs compétences en lien avec le programme.

Programme de formation PRF

But du programme

Toutes les entreprises membres du Réseau doivent se certifier selon la norme BNQ « Prestation de services professionnels à la clientèle-Entreprises de services funéraires » qui exige que chaque employé d'une entreprise désirant obtenir une certification ait des qualifications et une formation initiale et continue.

Développer et partager des expertises professionnelles, notamment :

- mettre en commun et développer des outils de formation pour l'élaboration des protocoles et registres définis dans le protocole de certification de la norme BNQ ;
- promouvoir le professionnalisme et les rituels funéraires en développant des stratégies et des outils de communication qui respectent la norme BNQ ;
- soutenir, par la formation, les entreprises funéraires qui partagent le but et les objectifs du **Réseau Signature PRF** dans leur démarche de certification professionnelle ;
- développer la notion de Professionnel en rituels funéraires (PRF) et d'entreprise professionnelle certifiée BNQ.

Prf Partenariat Professionnel en Rituels Funéraires

Liste des cours de formation PRF

1. Cours d'initiation générale à la norme professionnelle BNQ
2. Cours sur les exigences qualité de la norme professionnelle BNQ
3. Cours sur le statut de Professionnel en rituels funéraires-PRF
4. Cours sur l'usage des outils d'information auprès de la clientèle
5. Cours sur la loi cadre - Les activités funéraires et son règlement
6. Cours sur le deuil et l'accompagnement
7. Cours sur la mise à jour des soins en Thanatopraxie
8. Cours sur le Gestionnaire professionnel de la norme (GPN)
9. Cours de préparation pour les conseillers en services funéraires